

Groupement pour la protection de Carouge
bulletin d'information

Notre site internet: www.leboulet.ch *Le Boulet est sur Facebook*

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Avril 2018 n° 01/18 tirage 400 exemplaires

Messagerie: info@leboulet.ch

Atteintes récentes à nos parcs

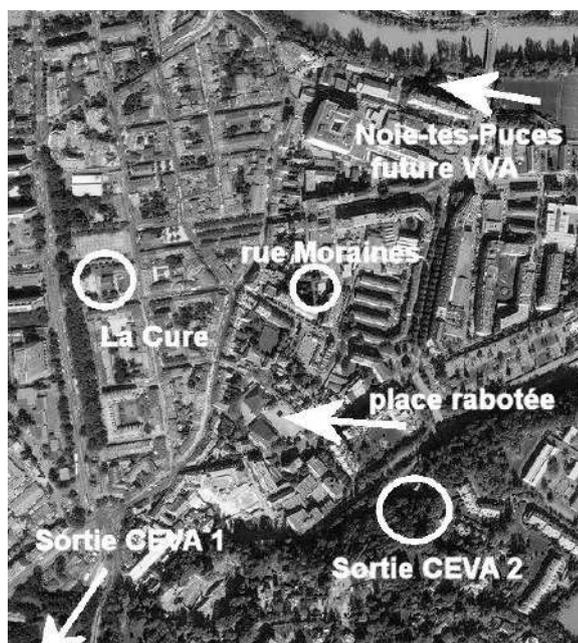
Carouge va-t-il rester un lieu où il fait bon vivre ? On peut en douter lorsqu'on voit comment nos espaces de verdure sont en train de fondre comme peau de chagrin. Depuis plusieurs années on assiste à une lente érosion de notre environnement. Chaque fois que l'on abat un arbre ou que l'on réduit un espace vert, on vous promet de replanter de la végétation ou d'installer des bacs avec des plantes. Le futur grand parc du PAV et un autre espace vert à l'emplacement de l'actuel bureau des autos sont planifiés pour 2030 voire 2050! Les promesses n'engagent que ceux qui les font et qui ne seront plus en charge en 2050. Plusieurs parcs ou espaces publics carougeois paraissent ainsi voués à disparaître ou à être rabotés.

Avec la réaction de la population face à la disparition programmée de l'ancien parc de la cure, celui-ci a pu, bien qu'amputé d'une grande partie, être partiellement conservé. A l'emplacement des deux sorties de secours du CEVA à la Drize et aux Moraines, ce sont deux espaces naturels qui sont dénaturés ou amputés.

A la rue des Moraines, c'est un nouveau petit espace vert urbain qui a été drastiquement réduit. Promouvoir une « Charte des Espaces Verts » hypothétique est une chose, en réduire d'autres sans contrepartie réelle est un marché de dupes.

Au vu de ce constat on s'interroge sur le rôle joué par le Service d'Urbanisme de notre Commune et sur les déclarations lénifiantes de son magistrat en la matière. En voulant aujourd'hui promouvoir des Chartes diverses, nos Autorités communales ont décidément bon dos. On attendrait de leur part une attitude plus ferme dans l'examen de nombreux dossiers. Certes la pression exercée par le canton et les Services de M. Hodgers est forte en matière de densification. Mais les prérogatives communales existent également, et conserver à Carouge un visage avenant, sans multiplier les erreurs, devrait être une priorité évidente.

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.



Projet zone piétonne: 31 places macarons supprimées ?



La question d'un prolongement de l'actuelle zone piétonne refait surface. Quelques Conseillers municipaux regroupés sous l'appellation d'un groupe intitulé *Carouge à Venir* ont proposé une motion lors du Conseil municipal du mois de mars. Ils demandent la prolongation de la zone piétonne actuelle sur la totalité de la rue Saint-Joseph, tout en gardant les perpendiculaires ouvertes à la circulation.

Cette proposition laisse néanmoins ouvertes une série de questions:

- le fait de vouloir supprimer dans un premier temps plus de trente places de stationnement dans cette rue va-t-il doper la vie commerciale ou bien au contraire faire périlcliter les commerces actuels?
- quel est l'avis des commerçants et des habitants riverains concernés?
- cette rue sera-t-elle animée en toutes saisons ?

- hormis la pose de décorations, la Commune va-t-elle organiser des animations à but commercial ?
- les initiants annoncent la création de places de parking compensatoires en sous-sol à la rue de Veyrier et à l'avenue Vibert. Leur coût de location mensuel sera de l'ordre de CHF 200.- alors que les places actuelles sont au bénéfice de macarons (coût de CHF 200- par année).
- L'une des questions sensibles posées par un tel projet est l'accessibilité aux commerces et aux logements. Attention de ne pas renforcer ainsi une « gentryfication ».
- En voulant supprimer dans ce secteur un grand nombre de places de stationnement (soit 70 en tout avec la VVA, ci-dessous), lesquelles répondent aussi à un besoin social (macarons) ne va-t-on pas anémier ce quartier et ses commerces? Et la question de fond reste de savoir si l'on va ainsi créer des rues mortes - notamment en hiver - ou bien au contraire des rues réellement animées.



Voie Verte: 40 places macarons supprimées!

Projet d'importance cantonale, la future Voie Verte (VVA) reliera à son achèvement Annemasse à Saint-Genis. Compte tenu de crédits mis à disposition par le canton, elle devrait se concrétiser dès l'an prochain sur le territoire carougeois, en tout cas sur le secteur du quai du Cheval-Blanc. Le second tronçon qui se situera sur une portion de la Promenade des Orpailleurs est à l'étude et il impliquera inévitablement l'abattage pour partie du cordon boisé. Enfin, ce seront en tout une quarantaine de places de stationnement « bleues » qui devront être supprimées dans ce secteur.



Coups d'œil à travers

Carouge



Après avoir créé une barrière qui choque la vue par des constructions mal proportionnées en hauteur sur la rampe de Pinchat, nos urbanistes persistent en laissant un nouveau bâtiment d'un gabarit trop élevé s'élever à proximité immédiate de la place du Marché. Carouge site d'intérêt national est malmenée par ces adeptes de la densification.



Faisant suite au projet de démolition de cette chapelle déposé par la paroisse de l'Eglise Evangélique Libre, notre Association, conjointement avec Patrimoine Suisse, a sollicité le 30 octobre 2016 une demande d'inscription à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés. Autorité compétente, le Conseiller d'Etat Vert Hodgers tarde à nous répondre et à prendre position. Récemment une pétition émanant du voisinage et munie de plus de cent signatures a été déposée auprès du Conseil municipal en faveur d'un maintien de cette chapelle. On attend la suite.



Cortège de travaux au carrefour de la Fontenette et dans les rues de la Fontenette et de Veyrier. Afin de permettre une densification programmée de ce quartier, on refait notamment les conduites d'amenée d'eau ainsi que les autres équipements, en particulier pour la fourniture d'énergies. En surface un alignement d'arbres sera replanté en deux rangées coincées entre voies de circulation et pistes cyclables. S'agissant d'une route communale, la Commune déboursa 18 millions de francs pour ces travaux.



Culture

Saluons le dépliant publié sous les auspices du Service des affaires culturelles et de la communication intitulé « Art dans l'Espace Public à Carouge ». On y découvre ou redécouvre 60 objets ou monuments réunis en 6 thèmes et figurant en 6 couleurs différentes sur un plan de la cité sarde. Chaque objet est accompagné d'une brève note explicative. La visite peut se faire par thème ou par secteur, seul, en famille ou en amoureux et vous invite à découvrir Carouge autrement.

Un superpétrolier échoué entre l'Eglise et le Temple de Carouge

Il faut signaler une nouvelle atteinte au patrimoine dans le Vieux-Carouge. Le propriétaire du 15 place du Temple, la société immobilière de la place du Temple de Carouge SA, représentée par la régie Zimmermann, fait déposer par l'entremise de son architecte, M. Philippe Weber, l'APA 47033/1 en vue de transformer les anciens bureaux de Saatchi & Saatchi et intitulée comme suit : « Aménagement de cabinets médicaux au rez-de-chaussée, installation d'un ascenseur ». Formulée ainsi, personne ne voit d'inconvénients à cette transformation. Cette APA est inexacte car ces cabinets médicaux sont en réalité un centre d'imagerie médicale avec scanner et IRM. Les scanners produisant des rayons X et il aurait tout d'abord fallu demander une autorisation préalable. Par ailleurs, compte tenu du grand dégagement de chaleur de ces installations, de puissantes ventilations sont nécessaires pour le refroidissement de l'eau. Celles-ci ont été installées sans l'accord du Service des monuments et sites (SMS).

Photo prise depuis le trottoir de la rue Jacques-Dalphin 18.

A ce jour, aucune nouvelle demande ne figure sur le site SAD consultation du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). De plus le dossier APA, qui devrait se trouver au DALE reste lui, malgré toutes les recherches du département, introuvable. Il en existait heureusement une copie au Service des constructions de la commune de Carouge. Compte tenu de la dénaturation évidente du site suite à ces installations, il est peu probable que ce dernier aurait validé l'autorisation. Le SMS en a été informé par l'un de nos membres il y a plus de deux mois et nous attendons sa position.



ACTIVITES DE PRINTEMPS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 2 mai 2018 à 20 h 00

Dès 20 h 30 Exposé de Monsieur Géraud Berlie: **Les métiers de l'eau à Carouge: moulins, tireurs de sable, orpailleurs et fontainiers**

Café-restaurant Le Boccalino
Place du Rondeau 4 – Carouge

Entrée libre

Le Kulturkampf à Carouge

Lundi 14 mai 2018 à 20 h 00

Exposé de

Monsieur Joseph Deschenaux

Café-restaurant Le Boccalino
Place du Rondeau 4 – Carouge

Entrée libre

SOUTENEZ NOTRE ACTION:

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch